

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 3 octobre 2016 :

Le collège Joseph Durand de Montpezat sous Bauzon percevra une subvention de **600 €** au titre du soutien aux projets pédagogiques des collèges publics et privés pour l'année scolaire 2016/2017 ainsi qu'une subvention de **1 000 €** pour son projet réalisé dans le cadre du dispositif « Collège et spectacle vivant »,

Au titre de la politique de l'eau :

La commune de Lachapelle Graillouse percevra une subvention de **5 520 €**,

Le SIVOM HVL, une subvention de **5 520 €** pour une procédure de protection des captages à Usclades et Rieutord,

La commune de Saint Cirques en Montagne percevra une subvention de **2 400 €** pour son schéma général d'assainissement,

La Résidence « les Tilleuls » à Montpezat sous Bauzon percevra une subvention de **300 €** dans le cadre de l'aide aux projets portés par les structures locales au cours de la semaine Bleue 2016.